

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS

Société d'Avocats inter Barreaux Meaux/Melun
à Meaux-77100 - 6 rue Aristide Briand
à Melun - 77000 -9 avenue Gallieni

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES des actifs immobiliers dépendant d'une liquidation judiciaire

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Melun, 2 avenue du Général Leclerc 77000 MELUN,

Le jeudi 4 juin 2026 à 14 heures

EN UN DEUX LOTS

LOT N°1

Sur la commune de SALINS (77148),

- parcelle de terrain nue, cadastrée section B n°519, lieudit Salins, pour 06a 07ca;
- parcelle de terrain nue, cadastrée section B n°1177, lieudit « Impasse du Bois planté », pour 22a 41ca;

LOT N°2

Sur la commune de SALINS (77148),

- parcelle de terrain nue, cadastrée section B n°1156, lieudit « Impasse du Bois planté », pour 6a;
- parcelle de terrain nue, cadastrée section B n°1163, lieudit « impasse du Bois planté », pour 9ca;
- parcelle de terrain nue, cadastrée B n°1170, lieudit « Impasse du Bois planté », pour 38ca;

VISITE SUR PLACE le 22 mai 2026 de 16 h à 17 h.

A la requête de :

La SCP PHILIPPE ANGEL - DENIS HAZANE - SYLVIE DUVAL, société civile professionnelle de conseils juridiques, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le n°500 966 999 ayant son siège social sis à MEAUX (77100), 49, avenue du Président Salvador Allende, et son étude secondaire à MELUN (77000), 8 bis Avenue Thiers – Résidence les Glycines, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège, désignée par le Tribunal de Commerce de MELUN, le 3 avril 2023, en qualité de mandataire judiciaire à la procédure de liquidation judiciaire.

Poursuivant ayant pour avocat constitué **Maître Lucie DESENLIS** membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS au Barreau de Melun

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Lot n° 1 : - Un terrain nu cadastré section B n°519, lieudit Salins, pour une surface de 0ha 06a 07ca ; La surface utile de ce terrain est de 607m² selon le rapport d'expertise du cabinet BOIDE LACANT & Associés, le 22 novembre 2023 ; - Un terrain nu cadastré section B n°518, devenue B n°1177, lieudit « Impasse du Bois planté », pour une surface de 0ha 22a 41ca selon PV du cadastre n°371T du 16 novembre 2017, volume 2017P n°5902

Lot n° 2 : Un terrain nu cadastré section B n°516, devenue section B n°1156, lieudit « Impasse du Bois planté », pour une surface de 6a 0ca selon PV du cadastre n°371T du 16 novembre 2017, volume 2017P n°5902 ; - Un terrain nu cadastré section B n°517, devenue section B n°1163, lieudit « Impasse du Bois planté », pour une surface de 0a 9ca et B n°1170, lieudit « Impasse du Bois planté », pour une surface de 0a 38ca selon PV du cadastre n°371T du 16 novembre 2017, volume 2017P n°5902 ;

OCCUPATION : les lieux sont libres, nus et non clos.

MISE A PRIX : 10 000 € PAR LOT avec faculté de baisse de moitié en l'absence d'enchère

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication

Fait et rédigé par Maître Jean-Charles NEGREVERGNE membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, poursuivant

RENSEIGNEMENTS : Selas NEGREVERGNE-FONTAINE- DESENLIS, Société d'avocats à MEAUX/MELUN - Tél. **01.64.34.93.45** - au greffe du JEX du TJ de Melun où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

NOTA : Pour enchérir le ministère d'un avocat près le Tribunal Judiciaire de Melun et n chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre sont obligatoires.